



Changement d'affectation d'un lot

Par **Michele19**, le **27/10/2011** à **23:06**

Bonjour,

Un copropriétaire non résident nous impose une AG extraordinaire précipitée pour accélérer la vente d'un local avant le 31 janvier 2012 (cf raisons fiscales). Ce dernier est une ancienne loge de concierge au Rdc dont il avait fait son bureau. Il n'y a pas d'accès au réseau d'eau. L'ordre du jour de l'AG est : changement d'affectation du lot (de local de stockage ou bureau à habitation) + demande de raccordement à l'eau des parties communes.

Le contexte : ce monsieur a commis par le passé des indécidables à l'égard de la copropriété. Et il n'a jamais brillé par le sérieux de ses projets : une installation de wc mal faite dans une ancienne chambre de bonne qu'il possède encore fuit régulièrement chez le voisin du dessous.

Si jamais sa demande est rejetée lors de l'AG, pourra-t-il nous l'imposer par d'autres moyens ? Quels seront nos recours ?